

AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2019
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Prenez avis que conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le rapport financier du trésorier ainsi que celui du vérificateur externe de la municipalité pour l'exercice financier 2019, seront déposés lors de la prochaine séance ordinaire qui se tiendra le mardi 9 juin 2020 à 19 h 30 à huis clos et par vidéoconférence.

Donné à Sainte-Catherine, ce 13 mai 2020



Me Pascalie Tanguay,
directrice des Services juridiques et greffière